

dépenser plus, imposer moins, le faire sans provoquer d'inflation tout en présentant, bien entendu, un budget bien équilibré.

Or, j'ai relevé certaines observations en fin de semaine. Bien des gens qui ne sont les adeptes d'aucun parti politique disent qu'ils ne voient pas grand changement dans les propositions budgétaires avancées, ni beaucoup de modifications, excepté une seule, qui est importante. Presque tous se rendent compte que le nouveau gouvernement a certainement laissé une caisse vide.

Immédiatement après les élections, nous avons trouvé que le ministre des Finances n'avait nullement perdu confiance en sa capacité de mettre en œuvre les théories que je viens de citer. Je me souviens de la grande satisfaction qui éclairait les visages des nouveaux ministres quand nous nous sommes réunis à l'automne. Ils étaient tout à fait convaincus de pouvoir accomplir ces choses; ils ne semblaient pas s'inquiéter outre mesure de la régression économique.

Dans son exposé de l'autre soir, le ministre des Finances (M. Fleming) a cherché à nous faire croire que lors du premier exposé financier qu'il a soumis à la Chambre, en décembre 1957, il avait déjà reconnu les éléments de la situation économique qui ont fini par se révéler des facteurs de crise. Mais je tiens simplement à signaler aux honorables députés qu'il n'en est rien et que si c'était vrai le ministre n'a certes pas parlé de la sorte à la Chambre des communes ni au reste du Canada, car la veille même du jour où il a fait cet exposé financier à la Chambre le 5 décembre 1957, il a exprimé l'opinion suivante devant les jeunes de l'Université de Toronto, en s'adressant aux membres du cercle des débats de Hart House: "Au Canada, le chômage ne constitue ni une crise ni un état critique". Une journée ou deux auparavant, devant un autre groupement, il avait fait des observations analogues. Parlant devant l'Association des voyageurs de commerce du Canada, il a déclaré que l'ampleur actuelle du chômage nous donne tous du souci, naturellement, mais "on n'est pas fondé à parler d'état critique comme certains le font".

Le ministre du Travail (M. Starr) était en fonctions depuis quelques mois, et la situation n'avait pas semblé le convaincre qu'il y eût vraiment de quoi s'inquiéter ou se plaindre, car il a déclaré à Montréal, en décembre:

De l'avis de presque tous les économistes, la situation créée par le chômage n'est que temporaire et après un bref répit le ressort naturel de l'économie se réaffirmera.

Nous savons ce qui est arrivé au cours de la campagne électorale. Le gouvernement n'a

pas essayé de montrer qu'il avait plusieurs sujets d'inquiétude grave à cet égard. Le premier ministre (M. Diefenbaker) disait en février et en mars que la situation était maîtrisée et nous savons que pendant tout l'été, après les élections, on prononçait des discours optimistes en dépit des mises en garde émanant de tous les secteurs du pays. A la mi-juin, quand le ministre des Finances a été obligé de révéler la situation financière dans son budget, le pays a vraiment commencé à s'effrayer de la situation.

Nous avons vu depuis les résultats financiers. La situation apparaît sous son vrai jour non seulement dans le déficit, alors que le ministre avait prédit un excédent, mais aussi dans l'énorme déficit qu'il prédit pour l'année 1958-1959, tout en laissant entendre que nous connaissons des déficits de cet ordre vraisemblablement pendant pas mal de temps. Je suis sûr que cet élément, autant que tout autre, a suscité la psychose de l'inflation dont parle le gouverneur de la Banque du Canada dans le rapport récemment publié.

Je prétends que ce manque de franchise pendant deux ans demeure l'un des points les plus graves de la piètre gestion dont on peut accuser le gouvernement. De nombreuses questions exigent à l'instant même des déclarations sincères à la Chambre de sa part; je pense à la cherté de l'argent et à l'inflation. J'ai l'intention de parler de l'emprunt de conversion. Je tiens également à déclarer que nous, de ce côté-ci de la Chambre, ne prisons pas du tout la tactique qu'ont adoptée dans le débat plusieurs députés siégeant vis-à-vis lorsqu'il y a quelque temps nous cherchions à discuter ces questions d'importance primordiale. On ne nous empêchera pas de discuter ces questions et de les introduire dans un débat parlementaire en invoquant ce prétexte usé que cela ferait le jeu des Russes, ou que ce serait presque antipatriotique, ou presque une trahison, de parler de ces questions. J'espère qu'avant la fin de ce débat, nous obtiendrons du ministre des Finances autre chose, soit par son attitude, soit par sa sincérité, que ce dont nous avons été témoins lorsque des questions semblables nous ont été soumises.

J'ai observé qu'il a l'habitude de rester assis et de lancer des appréciations telles que "blagues", "balivernes", "irrégulier", "pas sérieux", etc. sans qu'il prenne ensuite la peine de dire autre chose avant que le débat s'achève. J'espère qu'il apportera plus de franchise dans ses discours, pendant ce débat, en ce qui a trait à ces questions très importantes. Cette timidité, de la part du ministre des Finances, est chose nouvelle. Il n'a jamais eu l'habitude d'être timide quand il discutait ces questions et je puis facilement donner un ou deux exemples pour démontrer ce que je